

Lexique :

- PDS-CH S.A. = Portes du Soleil Suisse S.A.
- TCCPS S.A. = Téléchampéry – Les Crosets Portes du Soleil S.A.
- TMC S.A. = Télémorgins-Champoussin S.A.
- TT S.A. = Télétorgon S.A.

PORTES DU SOLEIL CH S.A. : Mode d'emploi et calendrier

La nouvelle société d'exploitation de remontées mécaniques, PDS-CH S.A., doit relever d'importants défis. En préambule, elle estime que ceux-ci ne pourront être atteints qu'au moyen d'une politique de communication transparente et régulière. Premières informations.

A très court terme et comme étape prioritaire, PDS-CH S.A. envisage l'ouverture du domaine de Morgins-Champoussin pour le 15 décembre 2017, avec une assise financière saine. A plus long terme, une vision stratégique morcelée prévoit, à l'horizon 2021, l'absorption du domaine de Champéry-Les Crosets, mais aussi l'exploitation successive de l'ensemble du versant suisse des Portes du Soleil, de Champéry à Torgon. Pour cette dernière étape, dont l'achèvement est prévu en 2027, la planification de l'optimisation du domaine est en cours de finalisation, selon un business plan réaliste. Celui-ci prévoit la suppression massive d'installations désuètes et superflues, devenues coûteuses en entretien, et leur remplacement par moins d'installations, mais plus rentables et performantes. Un investissement important doit aussi être affecté à un système performant d'enneigement mécanique, quant-bien même, les installations devront être implantées dans des versants favorables à un enneigement naturel, mais aussi à des sites stratégiques permettant de bonnes liaisons intersectorielles et une exploitation estivale pragmatique. L'objectif ambitieux de cette nouvelle société est de faire « du mieux avec du moins », en privilégiant une juste pesée des intérêts tant environnementaux qu'économiques, mais aussi en y intégrant la vision d'un tourisme en adéquation avec les mutations climatiques.

1. Dans l'immédiat

La mise à niveau des installations du secteur de Morgins-Champoussin a débuté. Le calendrier prévu est respecté et, sauf événement majeur, son exploitation pourra démarrer au 15 décembre 2017, si la neige et le froid sont au rendez-vous. Près de 3 millions de francs sont affectés au financement de cette étape prioritaire, qui inclut par prudence une réserve pour des investissements imprévus et une éventuelle perte d'exploitation sur la prochaine saison d'hiver, puisque la structure actuelle du domaine nécessite des frais de personnel au-dessus de la norme. Le financement de ces investissements passe par les apports initiaux respectifs de Fr. 1,4 million de francs de TCCPS S.A. et Fr. 200'000.— de Chalet-Neuf/Bellevue S.A.. Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la nouvelle structure, qui se tiendra dans le courant de l'hiver, ces apports initiaux, dans leur intégralité, feront l'objet d'une capitalisation en actions de type A de Fr. 10.— de valeur nominale.

2. Souscription ouverte au capital social de PDS-CH S.A.

Pour compléter les besoins financiers requis, Portes du Soleil Suisse SA a contacté la grande majorité des donateurs et investisseurs qui avaient été préalablement sollicités par TMC S.A. et qui avaient fait des promesses de dons. L'opportunité de transformer tous les dons supérieurs à Fr. 5'000.— en investissement dans le capital de la nouvelle structure est proposée par l'émission d'actions de type B, d'une valeur nominale de Fr. 1'000.—. Cette structure de capital en deux phases permet d'éviter une dilution du processus décisionnel et de garantir une gouvernance d'entreprise professionnelle dans cette première étape critique. Naturellement, toutes les promesses de dons inférieures sont également les bienvenues. C'est indispensable et généreux que l'élan de solidarité se maintienne et que les promesses se concrétisent, mais il ne sera pas possible de proposer des contre-prestations à ces dons, pour des raisons évidentes de restrictions budgétaires.

Dès lors, tous les dons peuvent être faits par un versement sur le compte de

Portes du Soleil Suisse S.A., Rte de la Fin 15, 1874 Champéry / IBAN CH93 0076 5001 0326 1360 6

Toutes les personnes qui souhaitent encore souscrire des actions à Fr. 1'000.—, dans le cadre de cette ouverture de capital, peuvent le faire en adressant leur requête à l'adresse précitée ou par e-mail à info@pds-ch.ch. Un bulletin de souscription leur sera envoyé et un minimum de 5 actions est requis.

3. Quelle gouvernance pour PDS-CH S.A.

Comme l'hiver passé, c'est TCCPS S.A. qui aura la responsabilité opérationnelle du domaine de Morgins-Champoussin. En cela, le contrat de service qui existait l'année dernière sera reconduit désormais avec PDS-CH S.A.. C'est donc la direction de TCCPS S.A. qui assumera par convention la direction de PDS-CH S.A. sous la responsabilité de son conseil d'administration.

Le conseil d'administration de PDS-CH S.A., actuellement composé des présidents des 3 sociétés fondatrices (TCCPS SA, Chalet-Neuf Bellevue SA et TT S.A.) sera remodelé et complété lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société. Conscients des enjeux et des défis hautement stratégiques à relever dans les prochaines années, ce conseil d'administration s'articulera autour de personnalités issues de

l'économie privée, avec des compétences cumulées dans les domaines de la gouvernance d'entreprises, des finances et du controlling, des fusions et acquisitions et, naturellement, du secteur touristique et des remontées mécaniques. Il ne suffira plus, comme par le passé, d'être hôtelier, promoteur immobilier ou commerçant local pour prétendre à une représentation dans cette nouvelle forme de gouvernance. Il s'agira donc d'aborder l'avenir selon une stratégie de gouvernance adéquate. Dans cet esprit, la représentation géographique ne sera pas prioritaire. Il se pourrait donc que ce futur conseil d'administration comprenne des représentants de partenaires français des remontées mécaniques des Portes du Soleil, comme des personnalités issues du cercle de compétences requis, mais domicilié dans une autre région, sans forcément être actionnaire de la société. Par contre, un délégué de Chablais Invest SA, issu du sérail économique, sera sollicité au sein du conseil d'administration, puisque la société constituée par les Communes du district de Monthey servira de structure de financement pour les nouvelles installations touristiques.

4. Quid de Télémorgins-Champoussin S.A.

Il est important de faire la distinction entre le domaine de Morgins-Champoussin et la société TMC S.A.. En effet, PDS-CH S.A. loue les installations pour la saison d'hiver 2017-2018 à TMC SA, qui en reste propriétaire. Le prix de location correspondra à l'ensemble des charges d'exploitation de la saison en question ainsi que des travaux de mise en conformité des installations, qui seront donc financièrement assumés par PDS-CH S.A.. De plus, une créance privilégiée sur les installations de TMC S.A. servira de garantie pour les importants investissements consentis par les actionnaires de PDS-CH S.A..

Du côté des produits, TMC S.A. continuera à bénéficier des recettes locatives de leurs deux restaurants, ceux-ci étant exploités par des particuliers.

Concernant les installations qui font l'objet d'un leasing, une convention de location a été convenue entre la banque créancière et PDS-CH SA, pour la saison d'hiver 2017-2018.

Au niveau des ressources humaines, dès le 1^{er} octobre 2017, l'intégralité des collaborateurs permanents de TMC S.A. a été reprise par un contrat de travail au nom de PDS-CH S.A.. D'autre part, tous les engagements de collaborateurs saisonniers seront opérés directement par PDS-CH S.A.

Aucun échange d'actions n'est prévu entre TMC S.A. et PDS-CH S.A.. Une éventuelle reprise définitive des installations du domaine de Morgins-Champoussin par PDS-CH S.A., sera abordée en fin de saison d'hiver, en fonction de la situation de TMC S.A.. L'objectif à long terme d'une exploitation du domaine de Morgins-Champoussin par PDS-CH S.A. demeure par contre prioritaire.

5. PDS-CH S.A. – Horizon 2021 puis 2027

Comme évoqué précédemment, les étapes ultérieures du développement de PDS-CH S.A. passent par l'exploitation, l'absorption ou la fusion avec TCCPS S.A., à l'horizon 2021. Les grands enjeux seront de savoir si PDS-CH S.A. ne sera qu'une exploitante du domaine de Champéry-Les Crosets ou si elle en deviendra la société mère, au même titre que pour le domaine de Morgins-Champoussin.

Une information détaillée des différentes options et échéanciers possibles sera faite aux actionnaires de TCCPS S.A. lors de la prochaine assemblée générale. L'option privilégiée à ce jour est la fusion par absorption, pour des raisons évidentes de cohérence stratégique. Cela dépendra toutefois du développement de Chablais Invest S.A. et des capacités à lever des fonds pour cette société de financement pilotée par les communes.

Enfin, l'intégration des secteurs de Chalet-Neuf Bellevue et de Torgon passera par une étroite collaboration avec l'exploitant actuel, les remontées mécaniques de Châtel. Toutefois, l'importante stratégie de développement Horizon 2027, et près de 90 millions d'investissements complémentaires prévus sur les 10 prochaines années du côté suisse des Portes du Soleil conduisent PDS-CH S.A. à consolider sa vision stratégique d'une seule et unique société d'exploitation.

L'avenir est en route !

Portes du Soleil Suisse S.A.

Contact : info@pds-ch.ch